

CPES 2026 2027

JAZZ

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 ans
- > 750 heures au moins à valider
- > Possibilité de valider le DNEM en parallèle

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

Dominante

- > Ateliers
- > Instrument ou voix

Les cours de la dominante doivent être suivis tous les ans.

Complémentaire culture

- > Arrangement jazz
- > Culture jazz 1
- > Culture jazz 2
- > Harmonie jazz 3

Les cours de complémentaire culture doivent être suivis chacun sur 2 semestres.

Complémentaire Mise en situation artistique

- > Ensemble dirigé (Big Band ...)
- > Masterclass de la dominante
- > Projet de classe et/ou de département

Les cours de complémentaire de mise en situation artistique doivent être suivis au moins une fois dans le cycle

Complémentaire Environnement professionnel et culturel

(voir document spécifique)

- > Chaque année du cycle
 - 1 Conférence Environnement professionnel au choix
 - 1 Conférence culture au choix
 - 1 Rencontre professionnelle au choix
- > 1 fois dans le cycle
 - Forum des métiers

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CYCLE

Enrichir son cursus selon son projet

- > Modules spécifiques et pratiques d'ensemble ouverts à tous et toutes
- > Masterclass hors dominante

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

Création, médiation, projets transversaux, concerts, spectacles ...

CREDIT D'HEURES

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu. Chaque discipline crédite des heures.

Le suivi assidu de toutes les disciplines du cycle valide par conséquent le nombre d'heures nécessaires.

REPRISE DES ACQUIS ANTERIEURS

Une reprise des acquis antérieurs (créditant des heures) est possible pour les modules d'arrangement, culture et harmonie jazz.

Elle se fait au cas par cas, sur demande et sur présentation de justificatifs (provenant d'un CRR, CRD, Licence musicologie ou établissement équivalent à l'étranger). Cette reprise est seulement une dispense d'assiduité aux cours réguliers, mais elle ne dispense pas des épreuves pratiques qui restent obligatoires pour valider l'UV correspondante.

VALIDATION DU DNEM

Evaluation continue

- > UV Pratique collective (Ensembles dirigés + Ateliers)
- > UV Arrangement jazz
- > UV Culture jazz
- > UV Harmonie jazz

Dossier de l'élève : Rédaction au cours du cycle d'un document de quelques pages sur un sujet au choix, lié au cursus suivi. Le dossier est transmis au jury du récital

Evaluation terminale devant jury extérieur

- > UV Projet personnel
- > UV Répertoire

L'UV Projet personnel et l'UV Répertoire peuvent être présentées deux fois dans le cycle.
Le DNEM est obtenu quand toutes les UV sont validées.